Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le 30/07/2026
ID : 031-213105745-20260629-041_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres :

Exercice : 23

Présents : 17

Votants : 22

N° 041-2026

RETRAIT DE LA DELIBERATION N°2026-008

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune du VERNET, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur René MARCHAND, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 25/06/2026

Présents : MARCHAND René, GAZZERA Philippe, TROUCHE Marie-Claire, KASA Flutura, PATENOSTRE Lionel, DAGRAS Louis François, BRENAC Cyril, BORDES Mathilde, GUALBERT Mathieu, ESTRADE Guillaume, GRAESSER Mylène, VIROT Amélie, DAUBERT-DA COSTA Martine, ROUGANIOU Marie, IMBERT Viviane, BAUTISTA Ludovik, BAROTTE Marjorie.

Absents représentés : PECHOULTRES Jean-Baptiste (procuration à M. MARCHAND), DEQUIVRE Corinne (procuration à Mme KASA), BRUN Anthony (procuration à M. ESTRADE), RECART Julien (procuration à M. GAZZERA), MOQUET Mélody (procuration à M. PATENOSTRE).

Absente excusée : PILKOWSKI Véronique

Madame GRAESSER Mylène a été élue secrétaire de séance.

Par délibération n°2026-008 du 29 janvier 2026, le Conseil Municipal a approuvé la mise en place d'une action sociale en faveur des agents municipaux prenant leur repas sur le lieu de travail. En effet, afin d'aider ces agents, les repas de la cantine leur étaient facturés à 1 euros.

Cependant, le contrôle de légalité de la préfecture a demandé à la commune de retirer cette délibération car les actions sociales doivent absolument prendre en compte les revenus des agents et créer une distinction de prix suivant les revenus.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **OUÏ** l'exposé de Monsieur le Maire,
- **APRES** en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,
- **RETIRE** la délibération n°2026-008 du Conseil Municipal du 29 janvier 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
René MARCHAND